

BiNiC-ÉTABLES

SUR MER



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

DOSSIER

ÉLECTIONS
MUNICIPALES

TRANSITIONS

RÉPARER PLUTÔT
QUE JETER !

CULTURE

LA CULTURE EN
RÉSONNANCE

#16

JANVIER - FÉVRIER -
MARS 2026

WWW.BINIC-ETABLES-SUR-MER.FR



TEMPS FORTS P.4-5

- ACTUS -

TOURISME - P.6

- Tourisme & Climat
- Journée « Accueil Vélo »

SOCIAL - P.7

- Des bancs pour tous
- Invitation au goûter dansant

CULTURE - P.8-9

- Le thème de l'année : Résonnance
- Les rendez-vous culturels
- Village en Poésie

TRANSITIONS - P.10-11

- Engagés dans le programme TETE
- Programme des animations
- Ambiances Confort : réparer plutôt que jeter !

DOSSIER - P.12-15

- Tout savoir sur les élections municipales

PORTRAIT - P.16

- Accueil, secrétariat : dans les coulisses des élections

GESTION DES RISQUES - P.17

- Le plan communal de sauvegarde

HOMMAGES P.18

COMMERCES P.19

- Vos nouveaux commerces

TRAVAUX/MOBILITÉS P.20-21

- Les travaux en cours
- Le plan d'actions cyclable

TRIBUNES & QUESTIONS / RÉPONSES P.22

VILLAGE EN POÉSIE P.24

Binic-Étables sur Mer Magazine Municipal d'Information – Ce périodique d'information est publié par la commune de Binic-Étables sur Mer – 1 Place Jean Heurtel 22680 Binic-Étables sur Mer – www.binic-etales-sur-mer.fr

Directeur de la publication : Paul Chauvin / Rédaction en chef : Charles Labédan / Rédaction : Amélie Marcy, Charles Labédan, services et élus municipaux / Mise en page : Amélie Marcy, Charles Labédan / Relecture et corrections : Élisabeth Werner, Paul Chauvin / Design graphique : Cibles & Stratégies / Crédits photos & iconographie : services municipaux, Julien Massé, Philippe Erard, A. Lamoureux, J-M Liot Images, Damien Journée, Jeanne Paturel, Pierre Tombal, Berthier, Adobe Stock, Freepik / Impression : Roudenn Grafik, papier répondant au label éco-responsable PEFC (pefc-france.org) / ISSN 2555-1191 / Tirage : 5250 exemplaires / Distribution : La Poste



Bonheur & liberté

Chers amis, je vous souhaite du bonheur, du bonheur au quotidien, du bonheur pour tous, du bonheur accessible, du bonheur partagé, du bonheur échangé, du bonheur reçu, du bonheur donné,

Et pour clarifier mon propos, afin que vous ne soyiez pas trompés sur la marchandise et en accord avec Wikipédia, voilà tout le bonheur que je vous souhaite :

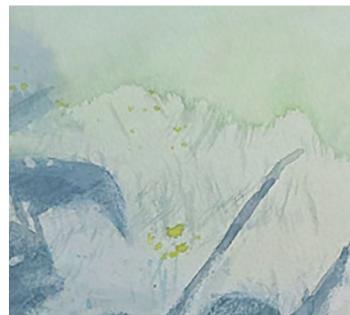
Le bonheur est, au sens courant, un état émotionnel agréable, équilibré et durable dans lequel se trouve quelqu'un qui estime être parvenu à la satisfaction des aspirations et désirs qu'il juge importants. Il perçoit alors sa propre situation de manière positive et ressent un sentiment de plénitude et de sérénité, d'où le stress, l'inquiétude et le trouble sont absents. Cette impression ressentie est indispensable à la survie des mammifères dont nous faisons partie, ne l'oublions pas.

Le bonheur ne doit pas être confondu avec la sensation passagère de plaisir, mais représente au contraire un état d'équilibre, agréable, qui dure dans le temps.

Et puisque cette année le thème du printemps des poètes est « Liberté, force vive déployée ».

Je vous souhaite, bonheur et liberté.

Paul Chauvin
Maire de Binic-Étables sur Mer



Inauguration de la Maison des Solidarités

C'est dans une ambiance conviviale que la nouvelle Maison des Solidarités a été inaugurée le mardi 14 octobre. Ce lieu rassemble trois associations à vocation sociale et caritative, engagées sur le terrain solidaire au quotidien. Les locaux, agrandis de 110 m², offrent désormais de meilleures conditions d'accueil pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires. Cet agrandissement a coûté 817 000€, financé par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Les frais de fonctionnement de ce service seront supportés à hauteur de 1€ par habitant des cinq communes historiques du Sud Goëlo : Binic-Étables sur Mer, Saint-Quay-Portrieux, Plourhan, Tréveneuc et Lantic.



Rencontre avec l'auteur Laurent Gautier

Le 23 octobre, les habitants des résidences autonomie ont rencontré l'écrivain, lauréat du prix Facile à lire 2025, invité autour du thème de l'animal comme vecteur de lien social. Des moments de lecture à voix haute et de franchises rigolades !



Cérémonie du 11 novembre
Le lundi 11 novembre, en présence des associations patriotiques, les habitants se sont rassemblés devant les Monuments aux Morts pour honorer la mémoire des combattants morts pour la France. La lecture du nom de chaque soldat tombé au combat fut un moment fort de recueillement. Cette cérémonie a aussi été l'occasion d'accueillir un jeune porte-drapeau. La relève est assurée !

L'univers poétique de Christelle Le Guen

Cet automne, la Galerie municipale a accueilli l'exposition « De l'aquarelle au fusain » de Christelle Le Guen. Après le vernissage fin octobre, le public a pu participer à une rencontre-atelier au cinéma Le Korrigan début novembre. L'occasion de découvrir les techniques de l'artiste lors d'une projection dessinée.



↑ **Festival « Deviens le... »**

Du 6 au 8 novembre, l'Estran a accueilli la 4eme édition du festival « Deviens le... », organisé par l'association Arsen'ic. Au programme : quinze courts métrages de cinq minutes, drôles, décalés et résolument créatifs. Le thème 2025 « Chic et champêtre » a enchanté les participants. Ce festival confirme son succès par les nombreux films en lice venus de France et d'ailleurs.



Une salle comble et des convives comblés pour le repas des aînés !

Organisé par le CCAS, le repas des aînés s'est tenu les 22 et 23 novembre à la salle des loisirs. Un moment de convivialité qui a, une fois de plus, rencontré un franc succès avec pas moins de 300 participants.



Noz Étincelles

Noz Étincelles 2025 a tenu toutes ses promesses !

Du 5 au 28 décembre, la ville s'est parée de lumières et a vibré au rythme des festivités : marché de Noël, ateliers créatifs, parades, spectacles, concerts, stands gourmands et le traditionnel bain d'hiver.

Une effervescence joyeuse qui a réuni habitants et visiteurs dans une atmosphère festive.

Tourisme et climat : comment anticiper l'avenir



« Le changement climatique devient un enjeu majeur pour notre territoire. »

Depuis plusieurs années, le changement climatique s'impose comme un enjeu majeur. C'est également une réalité pour les territoires touristiques littoraux. Binic Étables-sur-Mer a été retenu comme commune-pilote dans le cadre du schéma touristique départemental 2025-2029 pour conduire une étude de vulnérabilité visant à anticiper les impacts du climat sur son activité touristique.

Avec 670 000 nuitées enregistrées en 2024, le diagnostic met en évidence une attractivité touristique forte sur la commune,

mais également une dépendance importante aux activités liées au littoral, au GR34, aux plages et aux événements. Les projections dessinent un avenir contrasté : des étés plus chauds pourraient favoriser la fréquentation, les hivers pluvieux et la multiplication d'épisodes météorologiques intenses fragiliseront les milieux naturels, le trait de côte et la ressource en eau.

Une stratégie proactive

Ces menaces ne constituent pas une fatalité : elles invitent à adapter les offres touristiques, protéger les milieux naturels et mieux répartir les flux. L'objectif : faire de la ville une destination résiliente et attractive toute l'année.

L'étude marque le début d'une stratégie d'adaptation durable. L'OT s'engage activement dans cette transition en organisant régulièrement des ateliers de sensibilisation et des retours d'expérience sur des thématiques essentielles comme la gestion de l'eau.

Territoire en mouvement

Cet automne, les équipes du réseau Sensation Bretagne ont réuni plus de 60 professionnels des 30 stations littorales bretonnes venus découvrir l'offre de la station, entre patrimoine maritime et initiatives innovantes. Au programme : parcours « la Grande Pêche une Odyssée Humaine », déjeuner au pôle nautique et jeu collaboratif autour du bateau disparu « La Vagabonde », permettant de valoriser l'histoire maritime à travers des défis ludiques.

Retour sur la journée régionale Accueil Vélo

Cette démarche prospective s'inscrit dans une dynamique plus large de développement durable. La commune a récemment accueilli la journée régionale « Accueil Vélo » au Pôle Nautique, en partenariat avec Tourisme Bretagne. Ce label national garantit des services adaptés aux cyclotouristes. Avec une hausse de 13 % de la pratique cycliste en 2025, le tourisme à vélo devient un axe majeur pour le territoire. Labellisé « Accueil Vélo », l'Office accompagne les acteurs locaux souhaitant obtenir le label.



© Berthier

Des bancs pour tous, des couleurs pour chacun



À l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dix bancs de la ville ont bénéficié d'une seconde vie. Restaurés puis décorés, ils apportent aujourd'hui une touche de couleur et de créativité dans l'espace public.

Dernière étape du projet banc engagé par la ville et le CCAS, la restauration puis la mise en couleurs de 10 anciens bancs municipaux viennent ponctuer un travail de deux années mené par le CCAS et financé par la CARSAT.

Une seconde vie à travers des graffitis colorés et dynamiques.

Pour Aurélia Chorin, vice-présidente du CCAS et adjointe en charge du social et des solidarités, « ces équipements entrent parfaitement dans le cadre de notre politique de réemploi, de valorisation de l'espace public et de soutien à la création artistique locale ».

Nettoyage, ponçage, réparation et préparation : avant leur transformation, ces bancs — pour certains abîmés par le temps — ont bénéficié d'une remise en état complète par les agents des services techniques. Ils ont ensuite été confiés aux mains expertes du street-artist briochin Averi, qui leur a offert une seconde vie à travers des graffitis colorés et dynamiques. Ces équipements sont des témoins de l'implication du CCAS, du savoir-faire des services municipaux et de la volonté de la ville de favoriser la convivialité et l'embellissement des espaces publics.



Goûter dansant



Vous aimez les atmosphères festives ? Ça tombe bien !

Ann-Laora, avec son répertoire varié et entraînant, est de passage en février sur la commune, et elle compte sur vous !

Le CCAS vous donne rendez-vous à cette occasion pour un thé dansant le **jeudi 12 février de 14h à 17h à la salle des loisirs**.

Tarif unique :
10€ comprenant
l'entrée, deux
crêpes et une
boisson.

Inscriptions :
ccas@besurmer.fr
ou 02 96 70 64 18.





La culture en résonance dans tous les lieux culturels

Après un lancement couronné de succès en septembre qui a rassemblé une centaine de personnes, la programmation 2025-2026 sous le signe de la Résonance confirme son ambition.

Se sentir touché, surpris, ému, parfois même bousculé, c'est cela la Résonance. « Résonance, comme un écho entre souvenirs et imaginaires, entre transmission et découverte. Avec cette saison culturelle, nous avons voulu proposer des expériences vivantes qui prennent le temps et qui parlent à tout le monde : se sentir touché, surpris, ému, parfois même bousculé, c'est cela la Résonance. », confirme Kévin Lebrun, adjoint à la culture. Il s'agit de créer des passerelles entre les générations et favoriser les rencontres. « L'objectif est de susciter la curiosité chez les habitants et de leur offrir des propositions inattendues », explique Béatrice Jouan-Gautron, responsable du service culture.

L'Estran : des rendez-vous mensuels pour tous

Le Centre Culturel L'Estran propose une programmation riche et intergénérationnelle. Parmi les temps forts : *Ce que je veux dire* le 7 février, spectacle mêlant théâtre et danse, donnant la parole aux adolescents, par la Compagnie A K Entrepôt ; *L'Homme Montagne* en mars, BD-concert qui tisse un lien émouvant entre un grand-père et son petit-fils ; ou encore *Train-Train Blues* en avril, spectacle immersif invitant l'adulte à voyager dans ses souvenirs d'enfance. En mai, Daran clôturera la saison avec son nouvel album *Grand Hôtel Apocalypse*, un retour attendu sur la scène rock francophone.

Depuis le début de la saison, la fréquentation du Centre Culturel est en nette hausse (+ 184% par rapport à la saison 2024-2025). Les avantages mini-groupes et la carte de fidélité connaissent un vrai succès auprès des familles.

La carte de fidélité permet, à partir de 3 spectacles achetés, d'obtenir un tarif réduit. Les avantages mini-groupes, eux, offrent la 4ème place (la moins chère).





La Galerie : entre mémoire et projection

À La Galerie, trois expositions majeures rythment l'année. Christelle Le Guen a ouvert la saison avec ses illustrations à l'aquarelle et au fusain.

Du 7 mars au 26 avril, l'exposition *Latitude 46°57' nord* proposée par Finis terrae établira un dialogue entre passé et présent. Sept artistes ayant effectué des résidences à Saint-Pierre-et-Miquelon feront écho à l'histoire des Terre-Neuvas partis de Binic. « *C'est un parallèle entre les pêcheurs d'hier et les artistes contemporains d'aujourd'hui qui parcourent ces mêmes territoires* », précise l'équipe culturelle. L'été sera également marqué par Réminiscence de Laurence Guennec, immersion dans l'univers de l'enfance à travers des photomontages.

Proposer une culture accessible, sensible et vivante, qui donne envie de venir, de revenir, et de partager.

Au-delà du soutien à la diffusion artistique à travers les expositions, la ville accompagne également la création par l'accueil d'artistes en résidence. Cette année, elle soutient ainsi le projet de Stéphanie Pommeret, *Le goût de l'eau*, une démarche artistique qui s'inscrit pleinement dans cette volonté d'accompagnement des artistes.



Retrouvez toutes les expositions à venir dans le livret de programmation culturelle et sur le site internet de la mairie.

La bibliothèque : un lieu de vie en plein essor

Depuis septembre, la bibliothèque Renée Guilloux connaît un nouveau souffle grâce à la gratuité et l'élargissement de ses horaires, notamment avec une ouverture le mercredi matin, particulièrement appréciée par les familles. Les animations se multiplient : comité de lecture tous les premiers mercredis, Les P'tites Histoires pour les 4-8 ans, ou encore Tisanes et Belles Histoires. La bibliothèque se rallie également à des événements à résonance extra-municipale, tels que les Nuits de la lecture, Partir en Livres et le Prix Louis Guilloux, prix départemental où chacun peut faire partie du jury.

Village en poésie : un engagement renouvelé

Labellisée Village en poésie, la commune renouvelle son engagement pour trois ans. Du 13 au 30 mars, le Printemps des poètes investira différents lieux sur le thème « La liberté. Force vive, déployée ». Mais toute l'année, la poésie s'inscrit dans le quotidien : un poème dans chaque magazine, des livres offerts aux nouveaux mariés, ainsi que des pro-memoirs poétiques au parc de la Belle Issue et aux Bernains.

Cette saison culturelle trace ainsi une ligne claire : faire vibrer ensemble les générations, transmettre et recevoir en retour, tel un écho. « *Il n'est pas nécessaire de tout comprendre : il suffit d'être disponible à l'expérience. Notre objectif est de proposer une culture accessible, sensible et vivante, qui donne envie de venir, de revenir, et de partager. Nous travaillons beaucoup sur l'accueil, la médiation, l'accessibilité et la diversité des formats pour que chacun puisse trouver sa place* », termine Kevin Lebrun.



**LIBERTÉ.
FORCE VIVE, DÉPLOYÉE**
Printemps des Poètes
28^e édition / 9 - 31 mars 2026

Un programme de TETE

Binic-Étables sur Mer a franchi une nouvelle étape dans son engagement environnemental en intégrant le programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE), un dispositif porté par l'Etat en partenariat avec l'ADEME. Par ce biais, la commune a ainsi décidé d'inscrire dans la durée l'intégration de la transition écologique et l'indispensable adaptation au changement climatique. Sur ce projet, elle fait chemin commun avec l'Agglo et certaines de ses communes membres : Plérin, Ploufragan et Saint-Brieuc.

Un programme structuré sur quatre ans

Ce programme se déploie en deux phases. D'abord, un état des lieux : chaque collectivité doit répondre à près de 1000 questions permettant d'établir un inventaire précis des actions déjà entreprises en matière de développement durable. Cette évaluation attribue un score de départ pour mesurer les progrès. Vient ensuite l'élaboration d'un plan d'actions ; les élus établissent des actions prioritaires que les agents mettront en œuvre sur le territoire.

Un diagnostic encourageant

L'état des lieux réalisé par le cabinet Costraten révèle que la commune obtient un score de 145 points sur 360 points maximum. Concrètement, environ 40% des actions inscrites au programme sont déjà mises en œuvre, 5% sont

programmées, 55% restent encore à planifier.

Parmi ses points faibles, la commune accuse un retard en matière de production d'énergie renouvelable et un manque de formalisation dans ses objectifs environnementaux, notamment dû à l'absence d'un document-cadre pour l'aménagement du territoire. En revanche, elle s'appuie sur une organisation interne solide, avec une collaboration quotidienne entre les services municipaux, facilitant la mise à jour et le déploiement des actions liées à la transition écologique.

Plan d'actions : quelles actions sont envisagées ?

Sur la base de ce diagnostic, 74 actions ont été retenues et organisées sur la base d'un travail collaboratif. Elles ont été réparties en 8 axes thématiques : stratégie et organisation interne, patrimoine et aménagement, énergie-eau-air, mobilités, communication et sensibilisation, biodiversité, alimentation et gestion des déchets, et vulnérabilité.

Parmi les actions majeures figurent la formation des nouveaux élus aux enjeux environnementaux, l'élaboration d'un document cadre garantissant la qualité environnementale des projets d'aménagement, ou encore la mise en place d'un schéma directeur de l'éclairage public. Le programme prévoit également des actions en faveur de la qualité de vie, telles que le diagnostic de la qualité de

Pour consulter le programme d'actions complet tel que voté par le Conseil Municipal, rendez-vous sur :



l'air, un plan de gestion différenciée des espaces communaux et des ateliers de sensibilisation (plantes dangereuses, espèces exotiques envahissantes). Il prévoit enfin l'encouragement à la consommation locale et l'adaptation du GR34 face au recul du trait de côte. Ces actions sont现实istes, concrètes avec des objectifs atteignables.

Et maintenant ?

Ce plan d'actions, adopté en conseil municipal le 17 décembre 2025, sera mis en œuvre d'ici à 2030 et évalué chaque année lors d'un audit externe. Les résultats seront transmis aux habitants.

FAQ

Quel est le coût du programme TETE pour la collectivité ?
L'accompagnement obligatoire s'élève à 23 460€ TTC pour 23 jours de prestation, soutenu à hauteur de 70% par l'ADEME.



Ce programme ne fait pas doublon avec la Stratégie de Transition Écologique de la commune voté en 2023 ?

Non, il s'inscrit dans sa continuité et constitue en quelque sorte sa version 2.0.

Ambiances Confort : réparer plutôt que jeter !



Plus d'infos
sur le label
QualiRépar :



Plus d'infos
sur le bonus
Réparation :



Les acteurs économiques locaux portent également la transition écologique. Parmi eux, installé non loin du boulevard des Islandais depuis plus de vingt ans, le magasin Ambiances confort. Reprise par M. Destrez,

la société emploie sept salariés. Elle s'est spécialisée dans la vente et la réparation d'électroménager et de téléviseurs. Ambiances confort a également développé un espace cuisines en partenariat avec la société Morel, engagée elle aussi dans la production responsable. Sa première cuisine en matériaux biosourcés vient de voir le jour.

Labellisé Quali'Repar, le magasin propose des réparations en atelier ou à domicile. Grâce au bonus réparation intégré directement au devis et déduit de la facture, les clients bénéficient d'une aide financière pour prolonger la vie de leurs appareils. Une démarche gagnant-gagnant qui réduit le gaspillage tout en soutenant l'emploi local.

Programme d'animations 2026, notez les dates !

Parallèlement au programme TETE, la ville poursuit son travail de sensibilisation auprès des habitants. Depuis trois ans, elle finance diverses animations destinées à encourager l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Pour 2026, plusieurs événements sont d'ores et déjà programmés : réunion d'information sur les pompes à chaleur, atelier de fabrication de produits ménagers, balade pour identifier les plantes comestibles, événement « Mai à Vélo », atelier panneaux solaires...

Plus d'infos : rubrique Agenda du site internet de la ville.





Tout savoir sur les élections municipales

Il y a un peu moins de six ans, la liste Transition Citoyenne remportait les élections municipales de Binic-Étables sur Mer. En mars prochain, les électeurs sont de nouveau appelés à choisir leurs représentants. Quelles sont les règles de ce scrutin ? Qui peut voter ? Comment et jusqu'à quand peut-on constituer une liste ? Suivez le guide !

Les élections de mars permettront d'élire les représentants de la communes, qui siégeront au conseil municipal ainsi que ceux qui siégeront au conseil d'agglomération. Il s'agit d'un scrutin :

- **De liste** : on ne vote pas directement pour le maire ou pour des candidats individuels, mais bien pour une liste

fixe de personnes.

- **Paritaire** : les listes doivent respecter une alternance homme/femme ou femme/homme.

- **À deux tours**, qui auront lieu les 15 et 22 mars. Dans le cas où une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour, le 2nd tour n'a pas lieu.

- **Avec prime majoritaire** pour la liste arrivée en tête, les sièges restants étant répartis en proportionnelle. Cela permet d'assurer une stabilité à la majorité municipale.

- **Avec représentation proportionnelle** : les autres listes présentes au 1^{er} ou au 2nd tour sont également représentées, ce qui assure une composition plurielle



de l'assemblée délibérante, mais également des débats, des échanges de points de vues sur les sujets qui animent la vie municipale.

33 conseillers municipaux. Le nombre de conseillers municipaux est lié à la taille de la population de la ville selon l'article L. 2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Pour Binic-Étables sur Mer et ses 7254 habitants, la loi dispose que le conseil municipal devrait être composé de 29 représentants. Toutefois, le régime dérogatoire propre aux communes nouvelles prévoit que celles-ci peuvent disposer du nombre d'élus

Chronologie

- 1^{er} tour le dimanche 15 mars de 8h à 18h.
- En cas de 2nd tour, celui-ci a lieu le dimanche 22 mars de 8h à 18h.
 - 1^{er} conseil municipal : entre le vendredi et le dimanche suivant l'élection du CM. Lors de cet exercice, le CM vote pour élire le maire, les maires délégués et les adjoints au maire.



Corps électoral

- Nombre d'habitants : 7254
- Nombre d'inscrits : 6533 (au 17 décembre 2025)
- Nombre de votants lors des municipales de 2020 (sur 6239 inscrits à l'époque) : 3335

correspondant à la strate démographique supérieure, soit 33 conseillers municipaux à Binic-Étables sur Mer (loi 2025-444 du 21 mai 2025).

Que se passe-t-il une fois le CM élu ?

Une fois les résultats publiés, le conseil municipal se réunit pour élire le maire, les deux maires délégués et les adjoints au maire. Pour les adjoints, la parité s'applique également, le tableau alternant les genres. Le nombre d'adjoints est plafonné, et ne peut dépasser 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur (soit 9 pour Binic-Étables sur Mer).

Quelles sont les indemnités des élus ?

Une indemnisation est prévue afin de couvrir les frais liés à l'exercice du mandat d'élus. L'enveloppe globale est plafonnée par la loi notamment en fonction de la taille de la commune. À Binic-Étables sur Mer, ce plafond est actuellement de 15 431,41€* (tous

les montants sont exprimés en bruts mensuels). À ce jour, ce montant est limité à 12 517,36€, répartis entre l'indemnité de maire (1876,04€), de maire délégué (1471,57€ pour chacun d'entre eux), d'adjoint au maire (730,85), de conseiller délégué (235,94€) et les conseillers municipaux (53,44€). Cette indemnité est revalorisée en fonction du point d'indice des fonctionnaires.

* La réforme du statut de l'élus local adoptée par le Parlement le 8 décembre 2025 a procédé à des revalorisations pour les indemnités d'élus locaux qui s'appliqueront en 2026.

Liste des bureaux de vote

- Bureau n°1 : Mairie d'Étables-sur-Mer
- Bureau n°2 : Salle des loisirs
- Bureau n°3 : Salle des loisirs
- Bureau n°4 : Centre technique
- Bureau n°5 : Centre de loisirs
- Bureau n°6 : Centre de loisirs
- Bureau n°7 : Mairie de Binic
- Bureau n°8 : Camping des Fauvettes



VOTER PAR PROCURATION

En France, le vote s'effectue de manière personnelle et à l'urne. Toutefois, si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour J, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance.

Ce mandataire devra accepter de voter selon les consignes données et, en termes pratiques :

- Vous fournir son numéro national d'électeur, présent sur sa carte électorale.
- Se rendre dans votre bureau de vote.

À noter : il n'est pas obligatoirement électeur dans la même ville que vous.

De votre côté, vous devrez compléter une procuration :

- 1) En version papier, via un formulaire Cerfa que vous déposerez à la brigade de gendarmerie de Binic-Étables sur Mer, aux commissariats de Langueux, de Saint-Brieuc ou de Plérin, au tribunal judiciaire ou dans votre ambassade / consulat,
- OU 2) Via le site maprocuration.gouv.fr



← Plus d'infos sur la page dédiée aux élections sur le site du Ministère de l'Intérieur



QUI PEUT VOTER ?

Peut voter les 15 et 22 mars toute personne qui cumule ces conditions :

- Être inscrit sur les listes électorales.
- Posséder la nationalité française ou de l'un des pays-membres de l'Union Européenne.
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du 2nd tour
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Vous avez jusqu'au mercredi 4 février (en ligne) ou au vendredi 6 (sur place, en mairie ou auprès de votre consulat) pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune où vous souhaitez voter.



← Plus d'infos sur la page dédiée au sujet sur le site du Ministère de l'Intérieur

Comment sont choisis les conseillers communautaires ?

Binic-Étables sur Mer est membre d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), Saint-Brieuc Armor Agglomération. Celui-ci regroupe 32 communes qui gèrent en commun de nombreux services : déchets, eau et assainissement, urbanisme (PLUi), développement économique, transport, habitat, santé... Des compétences transférées par la loi ou par les communes-membres.

Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux, au suffrage universel direct. Ce mode de désignation se fait par fléchage sur le même bulletin de vote. Là encore, le nombre de conseillers communautaire est relatif au nombre d'habitants. Binic-Étables sur Mer doit élire 3 représentants pour cette assemblée qui sera composée de 72 élus.



De quel document ai-je besoin pour voter ?



Votre carte d'électeur prouve que vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune. Mais vous devez justifier de votre identité pour pouvoir déposer un bulletin dans l'urne. Plusieurs documents peuvent alors être utilisés.

Liste des documents utilisables :

- carte nationale d'identité
- passeport
- carte d'identité de parlementaire ;
- carte d'identité d'élu local ;
- carte vitale (avec photo) ;
- carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion toujours valide (avec photographie) ;
- permis de conduire valide ;
- récépissé valant justification de l'identité ;
- carte d'identité de fonctionnaire de l'État valide (avec photo)

Répartition des sièges

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour, elle obtient immédiatement la moitié des sièges, soit 17. Les 16 sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des

suffrages exprimés, y compris la liste ayant obtenu la majorité absolue.

- Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour, un 2nd tour a lieu. Les listes admises au 2nd tour sont celles ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour. Les listes ayant obtenu entre 5 et 10%

des suffrages exprimés ne peuvent se maintenir. Elles peuvent fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 10% des voix. La logique reste la même que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire et proportionnelles pour les listes qui suivent.

Quelle différence entre le vote blanc et le vote nul ? Le vote blanc correspond à une enveloppe vide ou un bulletin vierge. Il est compté séparément mais exclu des suffrages exprimés servant au calcul des résultats. Le vote nul concerne les bulletins invalides (annotés, déchirés, différents). Ils ne sont pas pris en compte. NB: une profession de foi ne fait pas office de bulletin de vote.



APPEL À VOLONTAIRES

Pour le 1^{er} et le 2nd tours, la commune recrute des personnes pour le dépouillement. Ces électeurs non assesseurs peuvent s'inscrire auprès de la mairie.



Puis-je être candidat ?

Pour se présenter, toute personne inscrite sur une liste doit remplir les conditions fixées par le code électoral, avec en particulier :

- Être inscrit sur les listes électorales.
- Jouir de ses droits civiques et politiques.
- Être français ou ressortissant de l'Union européenne. Notez que si les ressortissants européens peuvent être élus à un conseil municipal, ils ne

peuvent occuper une fonction de maire ni d'adjoint, et ne peuvent participer ni à la désignation des électeurs sénatoriaux, ni à l'élection des sénateurs.

- Avoir 18 ans révolus au jour du scrutin.
- Avoir satisfait aux obligations militaires.
- Être inscrit au rôle des contributions directes de la commune.
- Avoir fait acte de candidature dans une seule circonscription électorale.

Le dépôt des listes a lieu auprès de la

préfecture. La date limite est fixée au 26 février à 18 heures pour le premier tour et au 17 mars à 18 heures pour le second.

Les listes déposées pour les municipales de Binic-Étables sur Mer doivent répondre à l'exigence de parité, et comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, soit 33.



La relève !

La commune a installé son premier Conseil Municipal des Enfants. Les élèves de CM1 et CM2 se sont investis dans une vraie campagne électorale avec affiches et discours, avant de voter mi-novembre. Résultat : quinze jeunes conseillers motivés, représentant 4 écoles de la commune, ont été élus ! Officiellement présentés lors du conseil municipal du 17 décembre, ils ont désormais carte blanche pour débattre, imaginer et proposer des projets.

Dans les coulisses des élections municipales

En mars 2026, les habitants de Binic Étables-sur-Mer éliront leurs nouveaux représentants. Derrière cette échéance démocratique se cache un travail d'organisation mobilisant de nombreux agents municipaux. Stéphanie, assistante de direction en charge du secrétariat général, ainsi que Céline, Isabelle et Clara, chargées d'accueil et d'état-civil, racontent comment elles préparent cette échéance.



Un quotidien intensifié pendant toute la période électorale

Pour Stéphanie, après avoir organisé les européennes et les législatives, c'est une première : « Je n'ai jamais organisé de municipales. C'est un vrai défi et une veille quotidienne ». En charge de l'organisation, elle coordonne la préparation des 8 bureaux de vote de la commune, chacun accueillant environ 1000 inscrits. « En période pré-électorale, je note scrupuleusement toutes les informations », explique-t-elle, notamment pour garantir une parfaite égalité entre les candidats.

Dès le 9 février, elle mobilisera les équipes pour imprimer les cartes des nouveaux inscrits (les inscriptions courent jusqu'au 6 février – voir dossier) et préparer la mise sous pli de la propagande électorale. Le jour J, elle arrivera à 7h pour l'affichage officiel, l'installation des bulletins et la préparation des enveloppes.

L'accueil en première ligne

Céline et Clara vivent aussi leurs premières municipales avec appréhension. « Mes collègues qui ont déjà connu ce scrutin en parlent comme l'élection la plus importante pour les habitants, donc la plus stressante », confie Céline.

Au-delà des inscriptions et des changements d'adresse, elles doivent gérer les imprévus : erreurs de signature, procurations de dernière minute, etc.

« Les élus municipaux sont les élus les plus proches des habitants, c'est une élection très importante pour eux. »

Isabelle, elle, a rejoint la mairie entre deux tours de la présidentielle en 2007. Forte de cette expérience, elle sait que les municipales créent « un climat un peu tendu, parce que les candidats sont présents sur place et que nous devons rester neutres. Quand il faut recompter les bulletins sous le regard des candidats,

ce n'est jamais simple ». Clara fait part d'une anecdote marquante, à propos d'un électeur âgé accompagné de deux amies, que les agentes suivaient dans la file vers l'isoloir « avec deux chaises pour éviter qu'elles restent debout ».

Une mobilisation collective

Quatre agents sont mobilisés par bureau le jour du scrutin, auxquels s'ajoutent les services techniques, les élus et des citoyens bénévoles fidèles. « Nous devons compter sur des citoyens bénévoles motivés, qui sont souvent les mêmes chaque année ! ». Au total, ce sont plus d'une centaine de personnes qui sont mobilisés.

Entre les deux tours, tout recommence. « C'est intense, mais on sait pourquoi on le fait », résument-elles. Une aventure collective au service de la démocratie locale.



PCS : Plan d'urgence

Parce qu'une commune doit pouvoir faire face rapidement et efficacement aux situations d'urgence, Binic-Étables sur Mer a actualisé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document opérationnel, conçu par la ville avec le concours de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA), organise la réponse en cas d'événement majeur : épisode climatique extrême, accident industriel, rupture d'alimentation électrique...

« Il s'agit de constituer une cellule de crise composée d'élus et d'agents que l'on peut réunir rapidement. »

Le PCS n'est pas une simple procédure administrative. « *Il s'agit de constituer une cellule de crise composée d'élus et d'agents que l'on peut réunir rapidement et qui connaissent la partition qu'ils ont à jouer* » précise Paul Chauvin, maire de la commune. Le PCS définit en effet les rôles de chacun en interne ou en externe - parmi des partenaires de l'Etat, du département voire des communes voisines - et liste les

actions à mettre en œuvre pour protéger la population, sécuriser les zones sensibles et rétablir la situation aussi vite que possible.

Au cœur du dispositif se trouve le poste de commandement communal, activé dès que la situation l'exige. Dirigé par le maire accompagné d'agents et d'élus, il coordonne les équipes de terrain, supervise les mesures d'urgence et veille à la diffusion d'informations fiables vers les habitants. Autour de lui et en fonction des besoins, des cellules thématiques sont mobilisées : alerte, communication, logistique, secrétariat, terrain.

Le plan vise également à recenser les lieux stratégiques de la commune : bâtiments pouvant accueillir des sinistrés, zones à risque, points de distribution de matériel, circuits d'évacuation... La connaissance précise du territoire permet une intervention rapide et adaptée.

Si le PCS est essentiel, il ne peut être pleinement efficace sans la

participation de chacun. La ville encourage donc les habitants à adopter quelques gestes simples : se tenir informés via les canaux officiels (site internet et page Facebook de la commune, application Illiwap, panneaux lumineux), préparer une trousse d'urgence minimale et rester attentifs aux messages diffusés en cas d'alerte (notamment par la préfecture).

« Binic-Étables sur Mer se dote d'un cadre solide pour faire face aux situations exceptionnelles. »

Le PCS est un engagement fort de la ville pour anticiper, agir et accompagner les habitants face à des moments critiques. « *Avec ce Plan, Binic-Étables sur Mer se dote d'un cadre solide pour faire face aux situations exceptionnelles* » conclut Paul Chauvin. Ce nouveau PCS sera approuvé par le conseil municipal du 4 février et sera disponible sur le site de la ville.

Ceci est un exercice

Le mardi 9 décembre, l'ensemble des acteurs a simulé le renversement d'un camion-citerne sur le rond-point des Prés Calans. L'objectif : tester la réactivité et la bonne conduite des services et agents face à cette crise. « *Cet exercice grande nature a permis de tester, corriger et mieux s'approprier le processus. Il devra être renouvelé* » souligne Yann Thébault, Directeur Général des Services de la ville.





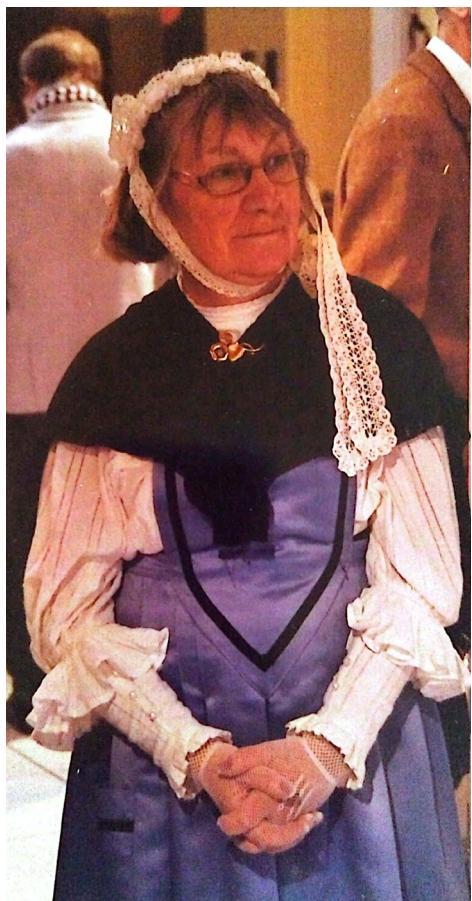
Francine Mélat

La commune de Binic-Étables sur Mer a appris avec émotion le décès, le 29 septembre dernier, de Madame Francine Mélat, doyenne de la ville, à l'aube de ses 106 ans.

Née en 1919 à Ploumagoar, Francine Mélat incarnait la mémoire vivante d'un siècle d'histoire locale. Arrivée à Binic en 1947 avec son époux Louis, maréchal-ferrant puis artisan plombier-chauffagiste, elle participa activement à la vie du bourg et à l'essor de son commerce rue des Moulins. Femme de travail, d'énergie et de cœur, elle partageait volontiers ses souvenirs de la vie d'autrefois, de la ferme familiale aux bals du dimanche, en passant par la pêche à la crevette sur la

Banche. Installée plusieurs années à la résidence de l'Ic, elle rayonnait par sa bienveillance et sa jeunesse d'esprit. Sa lucidité, son humour et sa mémoire en faisaient une figure respectée et aimée de tous. Elle avait déménagé en mai dernier à l'EHPAD Kerélys de Saint-Brieuc.

Avec elle s'éteint un témoin précieux de la vie binicaise. Sa simplicité et sa force tranquille restera dans les mémoires. L'équipe municipale et l'ensemble des habitants adressent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances et saluent la belle et longue vie d'une femme profondément attachée à son territoire.



Co-fondatrice et fidèle parmi les fidèles de l'Amicale binicaise de danses bretonnes, Christiane Honoré nous a quittés le 16 octobre dernier. Son époux Jean-Marie qui a partagé sa vie pendant 57 ans, raconte.

« On est arrivé ici un peu par accident » se remémore Jean-Marie. Dans les années 70, des amis les invitent à Binic-Étables sur Mer pour leur faire découvrir les environs. Enchanté à chaque visite qui s'ensuivra, le couple Honoré quitte les Yvelines pour s'installer une dizaine d'années plus tard rue de la chapelle à Étables-sur-Mer. « À l'époque ici, il n'y avait que des champs. On appelait ça La Petite Venise » s'amuse-t-il. Le couple embrasse la culture locale bien vite, au point de créer un cercle. Pour les Danseurs du Goëlo, hors de question de marcher sur les plates-bandes tagarines de Danserien An Aod. L'association s'établit donc à Binic, avec ce mot d'ordre : aucune demande de subvention. Les circonstances obligent le couple à créer l'Amicale binicaise de danses bretonnes en 2010. Passionnée de danse, Christiane écume les festoù-noz avec son mari.

Ils en rapportent des idées de costumes, de danses, de compositions... qui seront proposées aux danseurs, confirmés ou non, lors des nombreux événements auxquels participe la troupe : « Binic Fête la Morue, animations lors des saisons estivales, initiation à la danse bretonne chaque mercredi ainsi qu'un fest-noz chaque samedi de l'été et à l'occasion du Tro Breizh ».

En moins de 15 ans, l'association est passée de six à plus de quarante mordus !

Tout ça en ouvrant le cercle tout d'abord à une cinquantaine d'élèves de La Vigie et de Notre-Dame des Noës dans le cadre des temps d'activités périscolaires, mais aussi aux adultes. En moins de 15 ans, l'association est passée de six à plus de quarante mordus ! Durant toutes ces années, Christiane a contribué au développement et à la renommée de cette belle aventure inclusive et humaine. Musicien depuis sa plus tendre enfance, son mari poursuit son chemin, solidement épaulé par ses compères de l'asso : « dès janvier, on reprend avec les musicos, comme Christiane l'aurait voulu ».

Christiane Honoré



Jacques Barreau

Jacques Barreau, mémoire vivante du Goëlo, s'est éteint fin décembre. Fils de pêcheur, marin de formation, il n'a cessé de raconter et de transmettre l'histoire des vergers qui fournissaient autrefois les aventuriers de la Grande Pêche. Avec son épouse Martine, rencontrée dès la maternelle à Portrieux, il avait redonné vie au cidre et au Boujaron, cette eau-de-vie embarquée pour l'Islande. En 2010, à sa retraite, Jacques avait replanté 3 ha de vergers, sauvé des variétés anciennes et relancé une production artisanale, biologique et fidèle aux savoir-faire d'antan. Passionné, intarissable conteur, il incarnait le lien profond entre la terre et la mer. La municipalité

lui rend hommage et vous invite à visionner le si beau témoignage qu'il nous a laissé (QR code).



Vos nouveaux commerces



Faburel Automobiles

L'atelier Gwen Automobile change de propriétaire : Noémie et son équipe assurent désormais l'entretien et la réparation de véhicules légers et utilitaires toutes marques, avec des pièces Bosch. 6 véhicules de courtoisie sont mis gratuitement à disposition.

3 rue Pierre de Coubertin à Binic
Plus d'infos : 02 21 81 46 34 ou garage.faburel.automobiles@gmail.com



Relais postal

Un colis à déposer ou à vous faire livrer ? Un pli à envoyer ? Le Tabac du Petit Port réalise ces opérations depuis début novembre en lieu et place de l'agence postale située boulevard du Général Leclerc.

4 place de l'Église, à Binic

Lavomatic

Fermé en 2023 après un incendie, le Lavomatic des Prés Calans a rouvert fin 2025. Il propose des machines industrielles de 10 à 26 kg et des sèche-linge de 15 à 22 kg. Ouvert 7j/7 de 7h30 à 21h, paiement en espèces et par carte, site sécurisé sous vidéosurveillance.

ZA des Prés Calans, à Binic



Margotte By Caledonia

Prêt-à-porter, accessoires et décos : Margotte propose un large choix. Reprise mi-octobre par Marlène Durin, la boutique bénéficie désormais d'un espace plus grand pour présenter vêtements, bijoux, accessoires et objets déco.

4 place Le Pommellec, à Binic
Plus d'infos : 02 96 01 08 51 ou caledoniabym@gmail.com

VoyagezenFamille

Organisation de voyages sur mesure selon vos envies et votre budget : transports, hébergements, visites, réservations et carnet de voyage. Pour séjours privés ou professionnels. Devis sur demande.

Plus d'infos : 07 82 19 23 25 ou voyagezenfamille@gmail.com

Act Hypnose - Action Coaching Transitions

Le cabinet a déménagé à Goudelin.
20 Rue de Kerallec

Bâtiment

Fin 2025 a eu lieu la mise en œuvre d'une nouvelle couverture en ardoise sur la dépendance de la mairie principale. Ce travail a mobilisé une enveloppe de 13 783 HT pour « une durée de vie d'environ 50 ans » selon Olivier Fraboul, technicien en bâtiments.

Dans un autre registre, la mairie possède désormais une nouvelle salle des archives municipales située à l'ancienne trésorerie. Un espace de 80 m² environ dont un bureau dédié à la consultation, avec une ventilation et une hygrométrie optimisées afin de convenir à un usage exclusif d'archivage. « Les rayonnages ont été installés en régie » précise Olivier. Le local centralisera dorénavant toutes les archives de la commune.



Plusieurs chantiers en cours



Travaux au Centre Culturel L'Estran

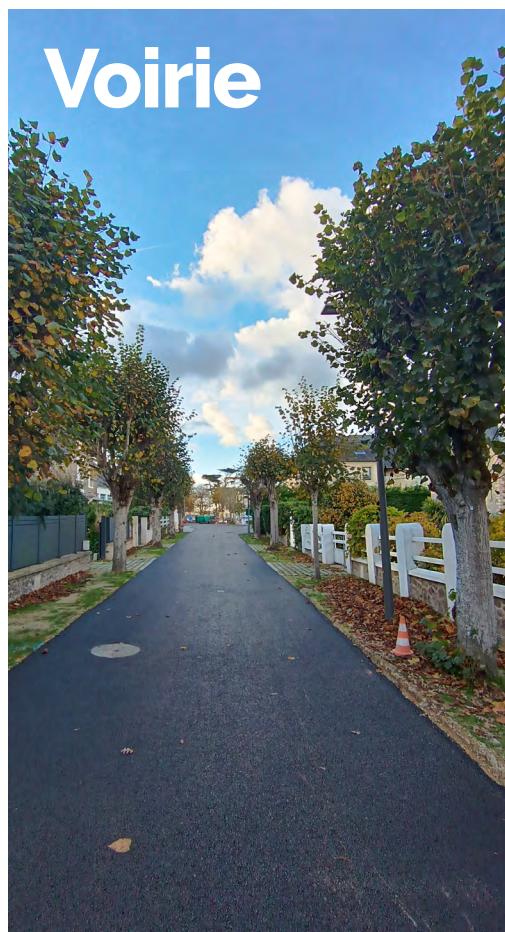
Le principal concerne l'extension du Centre Culturel L'Estran. Comment assurer la stabilité d'un bâtiment sur un sol meuble ? Pour répondre à ce défi, des pieux de 10m ont été coulés dans le sol, qui supporteront le futur bâtiment. Les murs ont commencé à être érigés. La livraison du chantier devrait avoir lieu cet été.

À l'église, remplacement du chauffage actuel, mise aux normes électriques et relamping total, le tout pour un budget de presque 41.000€ HT. Les travaux s'achèveront d'ici fin février.

Parmi les travaux à venir, nous noterons la construction du préau à l'école Albert Jacquard. Le préau sera terminé fin février 2026.

En complément, la réalisation d'études en vue de la pose d'un chauffe-eau solaire au camping municipal des Fauvettes à l'automne 2026. Par ailleurs, l'installation d'un atelier vélo à côté de la Maison des Services ; « *cet atelier bénéficie d'arrivées électrique et d'eau et sera mis à disposition de l'association Goëlocyclette* » conclut Olivier.

Voirie



Le boulevard Legris sourit !

La réfection du boulevard Legris, en cours depuis mi-septembre, se terminera ces prochains jours. Outre la transformation visible de la chaussée, un travail de fond a concerné la révision des réseaux d'eau pluviale en partie haute (collecte des eaux de la place Jean Heurtel, déconnexion de la Maison des Services via une tranchée drainante sous le parking public) et partie basse, dès la rue du Clos Collet (mise en place de nouvelles drainantes en vue de capter les eaux de voirie). Pour Patricia Sauvage, technicienne de voirie, « *ces nouveaux aménagements permettent de capter les eaux de pluie et évitent leur ruissellement vers la mer* ».

Les tilleuls ont tous été conservés et protégés pendant les opérations. Côté voirie, le nouveau plan de circulation

prévoit une réduction de la largeur de la voie sur l'ensemble du boulevard, dans une logique de diminution de la vitesse. « *Nous menons une expérimentation concernant le marquage au sol qui a été simplifié* » précise Patricia. Enfin, la zone de rencontre a été étendue jusqu'à la Maison des Services. Sur cette portion, il ne faudra pas dépasser 20 km/h !

Boulevard Clémenceau

Autre artère communément empruntée par les véhicules à moteur, le boulevard Clémenceau va connaître quelques changements au printemps. En effet, les pavés des passages piéton subissent un descellement lent mais progressif. Il s'agira de les remplacer par du goasq, une gomme antidérapante couramment utilisée pour cet usage.

Cap sur une commune cyclable et marchable

Depuis septembre, Willy Berger, chargé de mission mobilité active, œuvre au développement des déplacements à vélo sur la commune. L'objectif : poursuivre la stratégie engagée par la ville pour faire du vélo et de la marche des modes de déplacement à part entière sur le territoire. Après un diagnostic initial, il a constitué un groupe de travail avec élus, techniciens et l'association Goëlocyclette pour définir les futurs itinéraires cyclables.

Schéma directeur cyclable

L'objectif principal de Willy ? Préparer l'adoption du plan vélo en conseil municipal le 4 février prochain. Ce document stratégique, axé sur le vélo tout en intégrant la dimension piétonne, vise à coordonner, organiser et structurer le développement des aménagements cyclables. Le schéma s'inscrit dans une vision large de la mobilité, en intégrant la dimension piétonne et en articulant le vélo avec les autres modes de transport.

Tout pour la petite reine !

La démarche ne se limite pas à la seule création de pistes cyclables. Elle englobe un écosystème complet : jalonnement, stationnement,

communication, services vélo (bornes de réparation, atelier d'autoréparation), accompagnement des professionnels et évaluation des politiques cyclables.

Des actions concrètes

L'enjeu principal est de travailler sur les discontinuités et les points noirs comme les ronds-points ou carrefours. « Il y a beaucoup d'aménagements discontinus, non joints, qu'il faut raccorder », explique Willy Berger. Parmi les premières améliorations prévues, les feux de Binic bénéficieront de ses vélo et de signalétique adaptée, et des petites routes seront requalifiées en voies vertes. À moyen terme, des travaux de voirie en agglomération sont envisagés pour certaines rues ; la réglementation impose alors la mise en place d'aménagements cyclables lors de leur réfection.



C'est quoi un
sas vélo ? La
réponse en
images !



Programme AVELO 3

Le projet s'inscrit dans le programme AVELO 3 de l'ADEME (50% de subventions, soit 35 000€ annuels) pour faire de Binic Étables-sur-Mer une ville cyclable et marchable.



Avec Willy, à vélo tout est plus beau !

Après une expérience similaire à Granville Terre & Mer, Willy Berger a choisi de suivre sa passion pour la randonnée et le vélo en se tournant vers les mobilités douces. Il pilote aujourd'hui la stratégie cyclable de la commune. Il a commencé par définir les futurs itinéraires et mettre à jour les premières actions. Passionné de vélo, Willy est heureux de mettre son expérience au service de la ville et a hâte de se lancer dans de grands projets de mobilité active.

**GROUPE TERRES
D'AVENIR** – *Guillaume
Barbier-Cueil, Erwann
Larupt, Michel Avril,
Bernadette Machet,
Sophie Querré, Patrice
Darche*

Les élus du groupe
Terres d'Avenir n'ont pas
souhaité intervenir dans
ce magazine.

**GROUPE AMBITION
ET SÉRÉNITÉ** – *Michel
Léger, Bernard Escande,
Sylvie Videment*

Les élus du groupe
Ambition et Sérénité
n'ont pas souhaité
intervenir dans ce
magazine.

QUESTIONS – RÉPONSES



**Du 15 janvier au 14 février, la ville organise le
recensement de sa population.**



L'objectif ? Mieux connaître l'évolution et les besoins des habitants et orienter les projets municipaux. Ce recensement concerne tous les logements et résidents. Il permet d'établir la population officielle et de produire des statistiques sur l'âge, la profession, le logement, les moyens de transport... Ces données sont essentielles pour calculer la participation de l'État au budget, définir le nombre d'élus nécessaire et planifier les équipements publics, commerces et logements.

Les agents recenseurs recrutés par la mairie sont identifiables et les données que vous communiquerez sont protégées selon la réglementation : pas de fichage, confidentialité assurée. Cette démarche est gratuite. Deux options sont possibles pour répondre aux questions : en direct avec l'agent ou en ligne grâce au code qui vous sera fourni.



Poé sie

VILLAGE EN POÉSIE

*Aujourd'hui je n'ai rien fait.
Mais beaucoup de choses se sont faites en moi.
Des oiseaux qui n'existent pas
ont trouvé leur nid.*

*Des ombres qui peut-être existent
ont rencontré leurs corps.
Des paroles qui existent
ont recouvré leur silence.*

*Ne rien faire
sauve parfois l'équilibre du monde
en obtenant que quelque chose aussi pèse
sur le plateau vide de la balance.*

Roberto Juarroz,
Treizième poésie verticale, traduit de l'argentin
par Roger Munier, Librairie José Corti, 1993.



En 2026, la fibre arrive !

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont désormais achevés sur une grande partie de la ville. Près de 3 700 foyers et entreprises sont d'ores et déjà éligibles. Renseignez-vous et comparez les offres !



Plus d'infos sur le site de Megalis.